



**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

**RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS**

**LE GUIDE DES DÉCHETS  
QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE**

# ZOOM SUR NOS POUBELLES ELLES PEUVENT PERDRE DU POIDS !

# AGIR AU QUOTIDIEN PAS BESOIN DE SUPER-POUVOIRS !

## NOS DÉCHETS EN QUELQUES CHIFFRES\*



**131 KG**

D'ORDURES  
MÉNAGÈRES  
PAR HABITANT



**72 KG**

D'EMBALLAGES  
PAR HABITANT  
(HORS VERRE)



**40 KG**

D'EMBALLAGES  
EN VERRE  
PAR HABITANT

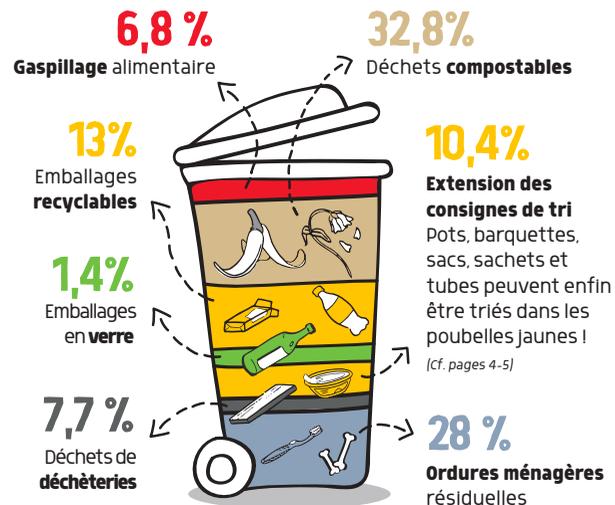
## ENJEU

### DES PROGRÈS SONT ENCORE POSSIBLES

> Une analyse, faite en 2021, de la composition de nos poubelles grises a montré que **beaucoup de déchets jetés peuvent être évités, compostés ou recyclés.**

## COMPOSITION DE LA POUBELLE GRISE

en %



## TRI SÉLECTIF

- > Tous les **emballages et tous les papiers** dans les **sacs jaunes**.
- > Tous les **emballages en verre** dans les **colonnes d'apport volontaire**.

PAGES 4 à 7



## DÉCHETS ORGANIQUES : LE COMPOSTAGE

Je composte mes **déchets de préparation de repas** et je valorise mes **déchets verts** grâce au **compostage**, au **paillage** ou au **mulching**.

PAGES 8-9



## CONSOMMATION

Nos gestes d'achat conditionnent notre production de déchets. Quelques astuces...

- > **Faire sa liste de courses**, s'y tenir et emporter des **sacs cabas**.
- > Privilégier les produits **sans emballage, en vrac et à la coupe**.
- > Boire **l'eau du robinet** pour supprimer les bouteilles en plastique.
- > Réduire le gaspillage alimentaire en **cuisinant les bonnes quantités**.
- > **Réparer un objet** au lieu de le jeter.
- > Privilégier les **produits rechargeables**.
- > Utiliser de préférence des **boîtes hermétiques** pour remplacer le film étirable et le papier aluminium.
- > Offrir un **cadeau « dématérialisé »**.



## DÉCHÈTERIES

Pour les **déchets électriques et électroniques, les déchets dangereux, les meubles...**

> Renseignements auprès de votre intercommunalité

PAGES 12 à 15

\* sur le territoire de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

# LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS TOUS DANS LES SACS JAUNES !

#ENVRAC  
#SANSLESIMBRIQUER  
#SANSLESLAVER  
#BIENLESVIDER

## TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

Un emballage est ce qui protège un produit ou un objet.

**Il doit être trié vide (même s'il est sale) et non emboîté dans un autre emballage.**

### COLLECTE

#### > Collecte en sacs

Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 19 h.

> Les jours d'enlèvement sont visibles sur votre **calendrier de collecte**.

> **Si vos sacs contiennent trop d'erreurs de tri** (mouchoirs, essuie-tout, coton-tige, couches, masques jetables, textile, pharmacie, nourriture), ils ne seront pas collectés.

> **Les sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de votre mairie.**

### PENSEZ-Y !

> Briques, conserves, pots de yaourts... Bien les vider suffit. **Inutile donc de les laver !**

> **Aplatissez vos cartons et briques alimentaires** avant de les mettre dans le sac jaune.



### OÙ LES DÉPOSER ?

> Sur le territoire de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, triez emballages et papiers **dans les sacs jaunes**.

Le tri se pratique partout : à la maison, au travail, à l'école, au sport...

### ATTENTION

> **Les objets en plastique**, comme les cintres, les jouets, les tuyaux, **qui ne sont pas des emballages**, doivent être jetés dans la poubelle grise ou en déchèterie.

> **Ne déposez jamais vos piles usagées dans la poubelle jaune.** Elles pourraient provoquer un incendie au centre de tri. **Apportez-les en magasin ou en déchèterie !**



Sacs jaunes



pots, barquettes, sacs et sachets, tubes

**TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES**

flacons, bidons et bouteilles plastiques



**TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL**



**TOUS LES PAPIERS ET CARTONS**

# APRÈS LE GESTE DE TRI... VERS UNE NOUVELLE VIE !



## OÙ SONT RECYCLÉS LES EMBALLAGES ?

EMBALLAGES	SITE DE RECYCLAGE	DÉBOUCHÉS
<b>PLASTIQUE</b>	Territoire national (Est de la France)	Nouvelles bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage...
<b>ACIER</b>	Montoir de Bretagne (Loire-Atlantique)	Emballages, pièces auto, structures métalliques...
<b>ALUMINIUM</b>	Balen (Belgique)	Emballages, papier alu, pièces auto, vélo, trottinette, fenêtres...
<b>CARTON</b>	Rouen (Seine-Maritime)	Carton ondulé
<b>VERRE</b>	Le Havre (Seine-Maritime)	Emballages en verre
<b>BRIQUES ALIMENTAIRES</b>	Hondouville (Eure)	Essuie-tout, papier toilette (avec le carton), mobilier urbain (avec le plastique et l'aluminium)
<b>PAPIERS</b>	Golbey (Vosges)	Papier

Données Syvedac - Année 2020

# LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES À L'INFINI

**1**  
BOUTEILLE EN  
VERRE TRIÉE



**1** NOUVELLE  
BOUTEILLE

## LES EMBALLAGES EN VERRE



## OÙ LES DÉPOSER ?



## COLLECTE

- > Dans les **colonnes de tri**.
- > Retrouvez le point le plus proche pour déposer vos emballages en verre **sur le site [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)**.

- > **Ne déposez pas de verre au pied des colonnes.**
- > **Retirez les couvercles en métal** et déposez-les dans les sacs jaunes.

- > **Seuls les emballages en verre se recyclent** (pas les miroirs, la vaisselle, les ampoules car ils contiennent du plomb qui perturbe le recyclage).

## MOINS, C'EST MIEUX

### ÇA PEUT RESSERVIR !

- > Pots à confiture, bouteilles, bocaux... **peuvent être réutilisés pour stocker vos aliments achetés en vrac.**

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

- > Une fois déposés dans la colonne dédiée, les emballages en verre sont collectés puis **transportés chez le verrier TOURRES & CIE situé au Havre**. Ils y sont recyclés et **leur vie recommence !**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Savez-vous que la plupart des parfumeries **offrent des réductions si vous leur rapportez vos flacons vides ?**

*Ça sent bon les économies !*

# LES DÉCHETS ORGANIQUES

## SOURCE DE BIENFAITS

Composter ses déchets permet de réduire ses ordures ménagères (près de 70 kg par an par personne) et d'avoir du compost, un produit naturel bon pour le jardin et les plantes.

### CE QU'ON Y MET



### CE QU'ON N'Y MET PAS



## LES 4 RÈGLES D'OR

- 1 **Équilibrez les apports :** mélangez les déchets alimentaires avec des déchets plus "secs" (branchages, feuilles mortes...).
- 2 **Fragmentez les déchets** (plus les déchets sont coupés en petits morceaux, plus vite ils se décomposent).
- 3 **Mélangez régulièrement** pour aérer votre compost.
- 4 **Surveillez l'humidité** et si besoin arrosez sans excès.



### ASTUCE

► Pour prolonger la durée de vie de votre composteur en bois, badigeonnez-le d'un mélange composé à 50% d'huile de lin et 50% d'essence de térébenthine.

*Soyez malin, rendez à votre jardin ce qui lui appartient !*



### LE COMPOST

► Le compost est un excellent amendement qui **améliore la structure du sol et favorise la croissance des végétaux**. Après 7 à 9 mois, vous pouvez l'**épandre à la surface du sol** (de 2 à 8 kg / m<sup>2</sup>) à l'automne et l'**enfouir au printemps** avant de semer et planter. Pour les jardinières, veillez à mélanger **1/3 de compost avec 2/3 de terre**.

### LE BROYAGE

► Branchages, feuilles mortes et tailles de hale vous encombrant ?

Réduisez-les à l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse, **puis utilisez le broyat pour couvrir les pieds de vos plantations**.

### LE PAILLAGE

► Recouvrir le sol du jardin de matières organiques (broyats, feuilles mortes, tontes...) **permet de le protéger et d'en préserver l'humidité** (moins besoin d'arroser).

Attention, **5 cm d'épaisseur de déchets suffisent**. Et pensez à arroser avant et après avoir déposé votre paillis.



### DÉMARCHE

► Les déchets organiques doivent être déposés dans des **composteurs individuels ou collectifs**. Ils sont en vente au prix de 30 € à l'accueil de la communauté de communes ou réservable sur notre site internet. Deux tailles possibles : **400 ou 800 litres**. Un guide du compostage vous sera également fourni.

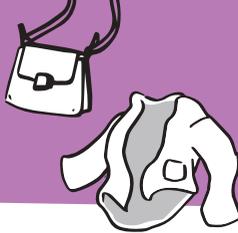
► Vous pouvez **acheter du compost en vrac** sur le site de compostage du Syndicat Intercommunal du Grand Odon (SIGO) à Fontaine-Etoupefour. De 100 à 1000 litres allant de 2 à 11 €. Renseignements au **02.31.26.87.86**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

*Test du cresson : savoir si mon compost est mûr !*

**Semez du cresson sur du compost humide, dans un récipient ouvert.**

- Au bout de quelques jours, les graines germent puis donnent des feuilles vertes :  **votre compost est mûr !**
- **Si ce n'est pas le cas, votre compost est encore « jeune ».** Le compostage n'est pas arrivé à terme. **Attendez quelques semaines puis refaites le test.**



## LES TEXTILES CONCERNÉS

(même abîmés)



Vêtements



Linge de maison



Chaussures  
(par paire)



Accessoires



Maroquinerie

## OÙ LES DÉPOSER ?



### COLLECTE

- > Retrouvez la **borne la plus proche** sur le site Internet de la communauté de communes.
- > Les textiles peuvent être abîmés mais doivent être **propres, secs et pliés** puis mis dans des **sacs fermés**.
- > **Pensez aux agents qui collectent les bornes !** Merci de ne déposer que du textile, de la maroquinerie, et des chaussures.



\* Source : Fashion Revolution

## LES DÉCHETS CONCERNÉS



### MOINS, C'EST MIEUX

- > Évitez l'utilisation de **vaisselle jetable**. En pique-nique, privilégiez le "fait maison" (sandwiches, salades...) et la vaisselle réutilisable. Préférez les serviettes en tissu plutôt qu'en papier.
- > Lingettes imbibées, cotons-tiges, cotons à démaquiller, essuie-tout... **peuvent être remplacés par des solutions durables**.
- > Les couches jetables représentent 8,3 kg par habitant, soit 2 700 tonnes par an. **Le Syvedac vous propose de tester gratuitement des couches lavables pendant un mois**. Plus d'informations : [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)



### ATTENTION

Les **bouteilles de gaz et d'hélium** sont interdites en déchèterie et ne doivent pas être déposées dans le **bac gris**. La plupart étant consignées, vous pouvez les **rappporter dans les lieux de vente** ou les revendre sur le **marché de l'occasion**.

## OÙ LES DÉPOSER ?



Bacs

### COLLECTE

- > **Sortez votre bac la veille de la collecte** et rentrez-le rapidement une fois vidé pour ne pas gêner la circulation des piétons.
- > S'il contient des **déchets pouvant être recyclés** (verre, déchets verts...), votre bac sera **refusé** à la collecte.
- > Le bac doit être fermé. **Tout sac à côté ou au-dessus du bac ne sera pas collecté.**

## MOINS, C'EST MIEUX

### SECONDE CHANCE

- > Vos armoires débordent ? **Donnez ou vendez les vêtements que vous ne portez plus** en friperies, dépôts-ventes ou sur Internet.

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

- > Selon leur état, les textiles déposés dans les bornes sont **revendus dans les commerces de seconde main** (ressourceries, recycleries...) ou déchiquetés pour être **transformés, par exemple, en isolants**.

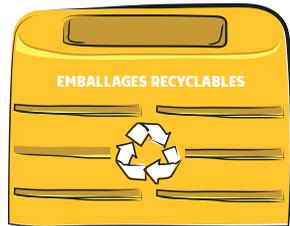
### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour produire un **T-shirt**, il faut **2 700 litres** d'eau, ce qui représente la consommation pour 70 douches. Et pour un **jean**, il faut **11 000 litres**, soit l'équivalent de 285 douches ! \*

*Des économies d'eau !*

# LES DÉCHÈTERIES INFORMATIONS GÉNÉRALES

## DÉCHETS ACCEPTÉS



EMBALLAGES RECYCLABLES  
ET TEXTILE DANS LES BORNES.



## ECO MOBILIER

Cet éco-organisme récupère vos meubles. Ils sont ensuite triés par matière puis recyclés ou utilisés comme combustible moins polluant que le combustible fossile.

Plus d'informations sur le site [eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)

ecomobilier

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'optimiser le remplissage de la benne mobilier, vous pouvez démonter vos meubles en amont.

Cela permet une optimisation des bennes, moins de camions sur les routes et surtout

*moins de pollution !*

# LES DÉCHÈTERIES INFORMATIONS GÉNÉRALES

## HORAIRES



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

## > BARON-SUR-ODON & SAINTE-HONORINE-DU-FAY

### HEURES D'HIVER

du 15 octobre au 14 mars\*

LUNDI	10h-12h	14h-17h
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI	10h-12h	14h-17h
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	10h-12h	14h-17h
SAMEDI	9h30-12h	
DIMANCHE	FERMÉ	

\*Fermetures exceptionnelles les 24 et 31 décembre

### HEURES D'ÉTÉ

du 15 mars au 14 octobre\*

LUNDI	9h-12h	14h-18h
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI	9h-12h	14h-18h
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9h-12h	14h-18h
SAMEDI		
DIMANCHE	FERMÉ	

## DÉCHETS REFUSÉS

### OÙ DÉPOSER VOS PNEUS, VOTRE AMIANTE ET VOS MÉDICAMENTS ?

#### PNEUS

Les garages et centrales de pneus ont l'obligation de prendre vos pneus usagés, même si vous ne les changez pas chez eux. Ils peuvent néanmoins vous demander une contribution environnementale.

#### AMIANTE

La manipulation de l'amiante nécessite des équipements spécifiques. Vous pouvez vous rapprocher de Véolia, Suez ou de GBD (Rots).



## ACCÈS DÉCHÈTERIE

Après inscription au service déchets ménagers, vous pourrez vous rendre à la déchèterie muni d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

#### DASRI ET MÉDICAMENTS

Tous les DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés) et les restes de médicaments (comprimés, pommades, patchs, poudres, gélules, sprays, inhalateurs, flacons de sirops...) périmés ou non, doivent être rapportés en Pharmacie.

# LES DÉCHÈTERIES LES PROFESSIONNELLS

LE  
SAVIEZ  
-VOUS ?

Les artisans doivent déposer leurs déchets (sauf déchets verts et bois) à la déchèterie de Sainte-Honorine-du-Fay **uniquement**.

Les déchets verts et le bois doivent être déposés à **SEP Valorisation**.

**Adresse** : Chemin de la Maressette, 14790 FONTAINE-ÉTOUPEFOUR

**Renseignements** : 02.33.26.03.97

**Tarifs** (uniquement à titre indicatif) :

- > branchages et déchets verts en mélange : 30€/ht/tonne
- > tontes : 22€/ht/tonne

Les tarifs déchèteries (qui comprennent le transport, le traitement et les frais de structures).



**Inertes et gravats**  
25€/m<sup>3</sup>



**Cartons**  
Gratuit



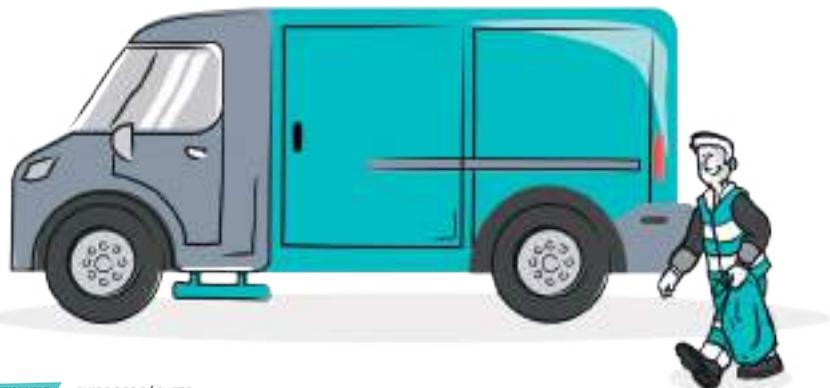
**Tout-venant**  
25€/m<sup>3</sup>



**Métaux**  
Gratuit



**D.D.M**  
2€/kg ou le litre  
Piles : Gratuit si petite quantité



# LES DÉCHÈTERIES ÉVITONS LA SUR-CONSOMMATION

VOTRE OBJET EST TOUJOURS  
DANS UN BON ÉTAT ?

## SECONDE MAIN

**Avant de le jeter**, pensez à le donner ou à le vendre, par exemple à des ressourceries (Coop 5%, Emmaüs, B.A.C.E.R,...) et par le biais de site internet (Le bon Coin, Geev, Donnons, Vinted,...).

Acheter des vêtements et objets de « **seconde main** » permet de réduire sensiblement votre empreinte environnementale.



*Je vend d'occasion !  
Je pense à donner !*

## À SAVOIR

Le contenu de la **benne tout-venant** à la déchèterie a vocation à être **DIRECTEMENT ENFOUI**.

Il est important de ne pas mettre des objets qui peuvent encore servir.

LE TRI  
C'EST  
EASY !\*



POUR EN SAVOIR +

02 31 73 11 98

[www.vallees-orne-odon.fr](http://www.vallees-orne-odon.fr)

[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

CITEO

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

  
Vallées  
de l'Orne  
de l'Odon  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

  
Syvedac  
Agissons durablement  
sur nos déchets

LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !  
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

\* LE TRI C'EST FACILE !